



La réponse des mutuelles à la pandémie COVID-19 en Afrique et au Moyen Orient

Table des matières

RÉSUMÉ DE LA NOTE	2
1. INTRODUCTION	3
2. LES ACTEURS	4
3. LES ACTIONS ENTREPRISES PAR LES MUTUELLES DANS LA LUTTE CONTRE LA COVID-19	5
BÉNIN : PLANS DE RIPOSTE COVID	5
BURKINA FASO : PLANS DE RIPOSTE COVID	6
BURUNDI : PLAN DE RIPOSTE COVID	7
CÔTE D'IVOIRE	8
<i>Assistance technique à la réponse face au COVID</i>	8
<i>Diffusion de messages de sensibilisation et de prévention</i>	8
<i>Diffusion de messages de sensibilisation et de prévention</i>	8
<i>Sensibilisation et de campagnes d'information</i>	9
<i>Participation à l'effort de solidarité nationale</i>	9
GUINÉE : PLANS DE RIPOSTE COVID	9
LIBAN : PARTICIPATION DES MUTUELLES À LA PRISE EN CHARGE DES MALADES DE LA COVID	10
MALI : PLAN DE RIPOSTE COVID	10
MAROC	10
<i>Participation des mutuelles marocaines à l'effort de solidarité nationale</i>	
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : PLANS DE RIPOSTE COVID	12
SÉNÉGAL : PLANS DE RIPOSTE COVID	14
TOGO : PLANS DE RIPOSTE COVID	15
TOGO, BÉNIN, BURUNDI	15
<i>Communication de proximité sur les mesures de prévention</i>	15
<i>Mise en place de dispositifs de prévention</i>	16
<i>Accompagnement des ménages</i>	17
<i>Développement de synergies et coalitions locales de riposte</i>	18
<i>Contribution à un Fonds commun de riposte ou Plan Post-COVID-19</i>	18
4. L'IMPACT NEGATIF DE LA COVID SUR LES MUTUELLES	19

Résumé de la note

Le sondage réalisé par l'AIM auprès de ses membres et partenaires au cours du printemps 2020 montre que les mutuelles ou les programmes qui les soutiennent sont engagées dans des actions de lutte contre la COVID à plusieurs niveaux.

Ces actions concernent la communication auprès des mutualistes des recommandations en termes d'hygiène, des campagnes de prévention et de sensibilisation, mais également des initiatives afin de maintenir une offre minimum de soins malgré la pandémie et les mesures de restriction. Les actions couvrent les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Liban, Mali, Maroc, République Démocratique du Congo, Sénégal et Togo.

Il est enfin à noter que certaines des mesures préventives prises par les gouvernements dans le cadre du coronavirus ont eu comme impact immédiat la fermeture, ou la baisse de fréquentation des centres d'accueil mutualistes. Cela a eu un impact sur la capacité de traitement des dossiers des mutualistes, qu'ils soient de remboursement, de prise en charge ou bien de nouvelles inscriptions.

Si certaines mutuelles ont pu se tourner vers des solutions numériques, le développement de celles-ci au service de la dynamique mutualiste est une priorité. Ces solutions permettront d'assurer la modernisation et la sécurisation des activités de collecte et de versement des cotisations, de facturation et de paiement des prestataires de soins, etc... Il faudra entreprendre un travail avec les partenaires et l'Etat afin que tous aient accès à ces solutions techniques qui soutiennent la solidarité, et que leur accès soit assuré partout (même en zones rurales).

Il est à noter que certains projets d'investissement afin d'améliorer l'offre de soins mutualiste ont également dû être interrompus. Au-delà de cet impact immédiat, les mesures nationales prises afin de réduire la propagation du virus risquent de créer un tarissement des revenus des ménages ou entités qui contribuent aux revenus des mutuelles. Ce phénomène menace clairement la viabilité des mutuelles, l'offre de soins dans un certain nombre de pays ainsi que la confiance des populations dans les mécanismes d'assurance en santé.

Le coronavirus montre ce que les mutualistes disent depuis longtemps. Que le manque d'investissement dans les systèmes de santé coûte cher et qu'il est important de structurer des systèmes de santé performants et durables, au risque de voir les populations s'en détourner. Les mutuelles, par leur proximité avec la population, sont dans une situation unique qui en fait des alliées dans la lutte contre la propagation de la pandémie mais également un soutien pour les systèmes de soins primaires qu'il faudra développer après la crise.

1. Introduction

Le continent africain a aujourd'hui un nombre de malades et de morts du coronavirus officiellement moindre que le reste du monde. Dans la mesure où une grande partie des systèmes de santé des pays d'Afrique, plus particulièrement en Afrique subsaharienne, disposent de moins de ressources que le reste du monde pour faire face à la maladie, la plus grande attention est néanmoins nécessaire. Il faut renforcer les capacités des systèmes de santé incluant des capacités de test afin de faire face à l'augmentation du nombre de cas et à la présence du virus dans les sociétés sur le long-terme, ainsi que déployer toutes les forces vives afin de limiter la propagation de la maladie et d'en réduire les effets néfastes sur la santé de la population ainsi que sur les sociétés.

C'est dans ce contexte de systèmes de santé en constitution que les mutuelles de santé ou les programmes qui les soutiennent, interviennent en Afrique pour combattre entre autre aussi la COVID-19. Les mutuelles de santé sont des associations à but non lucratif qui fonctionnent sur base d'un mécanisme de partage des risques et de mise en commun des ressources. Les mutuelles font la promotion de la prise de décision participative et de la démocratie. Elles facilitent donc l'accès aux services de santé à travers les mécanismes de solidarité. Les mutuelles remplissent également d'autres missions telles que la prévention et la promotion de la santé, ou l'offre de services qui agissent sur déterminants sociaux de la santé. Organisées au niveau professionnel (mutuelles des agents des différentes fonctions publiques par exemple), elles sont également présentes au niveau communautaire.

La présence des mutuelles au plus près des populations en fait des alliées dans la lutte contre le coronavirus. Leur action se concentre en majeure partie sur l'aspect préventif de la lutte contre la COVID-19, en accord avec les recommandations des autorités nationales. Dans ce cadre, les mutuelles ont lancé des campagnes ou des projets plus ciblés de prévention ou de sensibilisation à destination de plusieurs types de publics. Les mutuelles tiennent donc leur rang et dans la mesure de leurs capacités, sont complémentaires aux autorités et systèmes sanitaires nationales, qui sont eux responsables de la lutte contre le coronavirus.

Enfin, au-delà de la lutte contre le coronavirus, il convient de rappeler que la réalisation de la couverture médicale universelle est et reste un défi majeur pour les sociétés du monde entier. Dans de nombreux pays africains, seuls 10 % de la population ont accès aux soins de santé. Pour les travailleurs de l'économie informelle et des zones rurales, la seule alternative est de s'assurer par le biais de mutuelles. Les mutuelles contribuent ainsi à relever le défi majeur de la couverture universelle des soins de santé. Cependant, celles-ci ont besoin d'un environnement législatif et réglementaire adapté à leur développement. Ces demandes sont articulées dans la "[Plate-forme de Lomé](#)", qui a formulé dès janvier 2019 les besoins et les recommandations pour le développement des systèmes de santé et des mutuelles en Afrique.

Dans le but de soutenir le développement durable, diffuser la protection sociale en Afrique de faire de la couverture universelle des soins de santé une réalité, la Plate-forme de Lomé appelle entre autres à :

- L'assurance maladie obligatoire,
- Un engagement politique pour reconnaître le rôle des mutuelles en tant que partenaires structurels dans la réalisation de la couverture universelle des soins de santé,
- Ainsi que l'amélioration et le renforcement des politiques relatives aux services et infrastructures de santé

Le mouvement mutualiste, au plus proche des citoyennes et des citoyens, est prêt à contribuer, sans relâche, aux efforts pour la Protection Sociale Universelle - PSU et la Couverture Santé Universelle - CSU.

Si la riposte est déterminante, la relance l'est tout autant et, pour celle-ci, « Le pari de la Mutualité », au cœur de la Plateforme de Lomé, doit être fait et soutenu. Alors que l'importance du droit à l'accès à des soins de santé abordables et de qualité pour toutes et tous est reconnue, passer de la théorie à la pratique n'est pas une tâche aisée.

Toutes les actions que les mutuelles entreprennent afin d'enrayer la pandémie, depuis la sensibilisation de la population jusqu'au plaidoyer auprès du gouvernement pour des mesures appropriées, en passant par la collaboration avec les autres acteurs de la santé, témoignent de leur valeur ajoutée pour l'édification de systèmes de protection sociale solidaires.

2. Les acteurs

La réponse mutualiste au coronavirus – COVID-19 est organisée par un certain nombre d'acteurs qui interviennent en complément et en ligne avec les autorités de santé nationales et locales. Les projets décrits ci-dessous sont entrepris, ou coordonnés par un certain nombre d'acteurs.

Nous pouvons d'abord nommer les coupoles internationales et régionales ainsi que les projets de soutien aux mutualistes internationaux ou régionaux.



[L'Association internationale de la mutualité \(AIM\)](#) est la plus grande organisation internationale de payeurs de soins de santé à but non lucratif. Grâce à ses 57 membres issus de 29 pays, l'AIM fournit une couverture santé à environ 240 millions de personnes dans le monde et à près de 200 millions de personnes en Europe par le biais de l'assurance maladie obligatoire et/ou complémentaire. L'AIM s'efforce de défendre l'accès aux soins de santé pour tous par le biais d'une assurance maladie solidaire et sans but lucratif. Sa mission est de fournir une plate-forme permettant à ses membres d'échanger sur des questions communes et de représenter leurs intérêts et leurs valeurs auprès des institutions européennes et internationales.



La Synergie MASMUT a été lancée en 2017, en lien avec le cadre stratégique commun « Travail décent ». Cette Synergie réunit trois mutualités belges, Mutualité Chrétienne, Mutualité Socialiste - Solidaris, Mutualité Libre, et les trois ONGs (WSM, Solsoc, Louvain Coopération) avec lesquelles des programmes de coopération sont mis en œuvre.

L'objectif de « MASMUT », initié depuis 2004, sous la forme d'une plateforme belge regroupant des représentants d'ONGs, de mutualités, d'institutions de recherche et de la coopération belge au développement, est de promouvoir le « droit à la santé pour toutes et pour tous » par des initiatives mutualistes dans plusieurs pays africains, avec la structuration de plateformes nationales, la professionnalisation, l'expertise et le plaidoyer comme axes stratégiques.

Depuis sa création MASMUT a connu plusieurs « phases » au cours desquelles MASMUT a à de nombreuses reprises organisé le partage d'expériences, des formations, des actions auprès des autorités politiques, etc.

L'engagement pour la reconnaissance des mutuelles de santé comme acteur et partenaire de la couverture santé universelle se poursuit et dans ce cadre, MASMUT s'inscrit dans les travaux de l'AIM, en étant représentée par ses trois mutualités.



Le [Programme d'Appui aux Stratégies Mutualistes de Santé \(PASS\)](#), basé à Abidjan en Côte d'Ivoire (d'où il s'étend aux 7 autres pays de l'UEMOA) vise à accompagner et appuyer les responsables des mutuelles, responsables de la protection sociale, pouvoirs publics et instances sous régionales pour le développement et l'extension des couvertures santé, dans la sous-région en s'appuyant notamment sur le modèle mutualiste.

Le PASS s'inscrit dans l'objectif global du développement du modèle mutualiste dans le monde et appuie le premier Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest de l'Union Africaine de la Mutualité (UAM), en Côte d'Ivoire. Il accompagne également le Comité Consultatif de la Mutualité Sociale (CCMS) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine dans ses missions et appuie les deux agences de régulations de la mutualité sociale actuellement opérationnelles dans cette zone (en Côte d'Ivoire et au Niger).

Le PASS est initié, conduit et financé par la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN), la Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF), la Matmut, Harmonie Mutuelle, la Mutuelle Générale de l'Economie et des Finances (MGEFI), Solimut, la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), La Casden, Egamo et OFI. Le programme est soutenu par 3 coupoles internationales (Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS), l'Association Internationale de la Mutualité (AIM) et la Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance (ICMIF)) et il est géré par Expertise France. Les quatre grandes actions menées par le PASS d'aujourd'hui sont l'appui, le plaidoyer et la communication, la structuration et les investissements.

3. Les actions entreprises par les mutuelles dans la lutte contre la COVID-19

Bénin : Plans de riposte COVID

Action : Plan de riposte COVID	Acteur : Action pour la protection sociale (APROSOC)	Cibles: Mutualistes et grand public
--	--	---

- Séance d'orientation sur la sensibilisation relative à la COVID 19 aux élus mutualistes par les Agents d'APROSOC ;
- Dotation des équipes opérationnelles (élus mutualistes et Agents APROSOC) en kits de protection ;
- Dotation des mutuelles de santé et Unions de mutuelles de santé : 10 000 masques et 30 dispositifs de lavage des mains ;
- Confection et diffusion de petites banderoles pour la sensibilisation des crieurs publics ;
- Conception et diffusion de supports de sensibilisation en langues locales ;
- Sensibilisation par les élus mutualistes et les crieurs publics.

Action : Plan de riposte COVID	Acteur : Unions de mutuelles de santé	Cibles: Mutualistes, ménages, formations sanitaires et administration locale
--	---	--

- Lavage des mains et savons dans les mutuelles ;
- Équipement des animateurs mutualistes en charge de la collecte des cotisations,...
- Accompagnement des ménages ;
- Émissions de radios ;
- Envoi d'SMS via « WhatsApp » ;
- Dispositifs de prévention dans les formations sanitaires ;
- Dispositif de prévention dans les bureaux de l'administration locale.

Burkina Faso : Plans de riposte COVID

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
CAMUS-BF

Cibles:
Ménages

Interpellations prévues du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers sur l'importance et les ressources à consacrer à la recherche sur les produits préventifs et curatifs de la pharmacopée nationale, en lien avec les tradithérapeutes/ « guérisseurs ».

- Production de masques par les tailleurs de l'armée nationale ;
- Production de gel hydroalcoolique par le service de santé de l'armée nationale ;
- Production d'affiches sur les différentes mesures ;
- Production de spots radio et télé ;
- Développement de la production de lave-mains ;
- Confinement et travail par visio-conférence // distanciation sociale.

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
ONG ASMADE + UMUSAC

Cibles:
Mutualistes, organisations de la société civile, ménages, formations sanitaires et administration locale

- Soutien aux mutuelles sociales, aux unions de mutuelles sociales ;
- Appui au centre national de gestion et de lutte contre le COVID-19 par la remise de matériels et d'équipements spécifiques pour le traitement des malades et la protection du personnel soignant ;
- Mise à disposition des Comités régionaux de la Boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest, du Plateau Central, du Centre, du Centre Sud de matériel de lutte contre le COVID-19;
- Lancement d'un programme de sensibilisation des populations à travers les radios locales et des affiches ;
- Apport de contribution à trois Comités régionaux pour l'achat de kits d'urgence et de prévention au profit des structures sanitaires et des espaces publics accueillant un grand nombre de personnes :
- Laves mains, gel, masques, gants, savons liquide et en boules,... ;
- Distribution de savon et d'équipement.

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
RAMS

Cibles:
Ménages

- Renforcement des compétences des animateurs et des volontaires sur le COVID-19;
- Supports et outils de communications (affiches, mégaphones...);
- Visites à domiciles en respectant les consignes de sécurité ;
- Trois spots radios à diffuser dans les zones d'intervention ;
- Matériel de protection et kits hygiéniques contre le COVID-19 (masques, gants, gel hydroalcoolique, etc..).

Burundi : Plan de riposte COVID

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
PAMUSAB

Cibles:
Mutualistes, ménages

- Continuité du travail (N.B. Plaidoyer,...) en adaptant les stratégies -
 - A lieu de réunions, demande des rendez-vous et en adressant des correspondances aux personnes concernées,
 - Sensibilisations sont organisées en plus petits groupes ou par d'autres canaux (messages,...),
 - Toutefois, certaines activités peuvent être reportées pour une autre période notamment, la validation communautaire du projet pilote de catégorisation mais cette modification n'empêche pas que les avancées se poursuivent sur d'autres aspects de ce projet, tels que le calcul des coûts ;
- Mise en place de point de lavage des mains à l'eau potable et au savon ;
- Production et distribution dans toutes les mutuelles de santé ainsi que dans les bureaux de coordination d'affiches de sensibilisation pour la lutte et la prévention contre le COVID-19;
- Respect des mesures de distanciation lors des réunions et report de toutes les activités réunissant plusieurs personnes ;
- Production en cours d'un spot radiodiffusé pour la sensibilisation à la prévention du COVID-19 à travers les radios les plus populaires et les plus écoutées par la population;
- Participation chaque lundi à une émission radiodiffusée dans l'une des radios faisant partie du club des journalistes pour sensibiliser la population à prendre des mesures de lutte contre le COVID-19.

Pour les partenaires membres de la PAMUSAB - Tout le territoire :

- Mise en place des points de lavage des mains à l'eau potable et au savon ;
- Certaines mutuelles de santé ont apporté des appuis aux formations sanitaires en leur accordant des savons de lavage pour la propreté ;
- Les mutuelles de santé vont utiliser les affiches produites par la PAMUSAB pour la sensibilisation à la population ;
- Respect des mesures de distanciation lors des réunions et vont devoir adopter d'autres mesures de sensibilisation à l'adhésion pendant cette période ;
- Sensibilisation des gérants des mutuelles de santé pour le port des masques, bien que toutes les mutuelles n'aient pas encore mis en place ce dispositif.

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
RAMS

Cibles:
Ménages

- Renforcement des compétences des animateurs et des volontaires sur le COVID-19;
- Supports et outils de communications (affiches, mégaphones...);
- Visites à domiciles en respectant les consignes de sécurité ;
- Trois spots radios à diffuser dans les zones d'intervention ;
- Matériel de protection et kits hygiéniques contre le COVID-19 (masques, gants, gel hydroalcoolique, etc..).

Côte d'Ivoire

Action : Assistance technique à la réponse face au COVID	Acteur : Programme PASS	Cibles: Employés d'une société privée
--	-----------------------------------	---

Depuis le 14 mars 2020, le PASS conduit une mission d'assistance technique pour coordonner la réponse à la COVID-19 au profit d'une société privée qui emploie 5000 salariés dans 3 pays (Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Mali). Ces 5000 employés opèrent en zone rurale sur des sites miniers ruraux.

Cette mission intègre plusieurs dimensions :

- Le conseil en stratégie d'intervention sanitaire en situation de crise ;
- La coordination régionale médicale de la réponse à l'épidémie de la COVID-19 ;
- L'encadrement des équipes médicales de diverses nationalités mobilisées pour aider le partenaire à faire face à cette crise en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Mali pour la réponse à l'épidémie ;
- Les relations avec les institutions médicales nationales et internationales pour la réponse à l'épidémie, et le conseil à la communication sur les actions médicales mises en œuvre ;
- L'évaluation des capacités sanitaires des sites où ils sont présents pour la réponse à l'épidémie.
- Le médecin épidémiologiste, mis par le PASS à la disposition technique de cette société, est intervenu sur la [chaîne interne Youtube](#) de ce groupe minier afin de délivrer des messages présentant les actions menées et les mesures de prévention.

Action : Diffusion de messages de sensibilisation et de prévention	Acteur : Programme PASS	Cibles: Population de 10 pays d'Afrique francophone
--	-----------------------------------	---

Depuis le 4 avril, le PASS travaille également avec l'ONG Solidarité Laïque (<https://www.solidarite-laique.org/>) en France (un collectif de 52 organisations liées à l'école publique, à l'éducation populaire et à l'économie sociale, et solidaire), sur la production par les jeunes issus des communautés des zones urbaines et péri-urbaines de messages de sensibilisation. Ces messages seront diffusés dans 10 pays en Afrique francophone pour mieux expliquer la maladie, sensibiliser les populations sur les bons réflexes à avoir et surtout sur la déconstruction des mythes qui paralysent les efforts de prévention engagés.

Action : Diffusion de messages de sensibilisation et de prévention	Acteur : Programme PASS en collaboration avec l'ONG AVSI	Cibles: Population de zones péri-urbaines de 4 villes de Côte d'Ivoire
--	--	--

Le PASS a été sollicitée par la fondation italienne Avsi (<https://www.avsi.org/en/>) pour apporter une riposte en matière de santé aux populations les plus vulnérables des zones péri-urbaines dans 4 villes en Côte d'Ivoire. Le projet « RECOVER » (REponse intégrée contre la COVID-19 en faveur des communautés Engagées pour leur Résilience).

Le nombre total de bénéficiaires ciblé par ce projet est de Vingt-quatre mille personnes (24.000) issues de Six mille (6.000) ménages avec en moyenne 4 personnes par ménage, qui auront accès aux services d'information et de sensibilisation, d'appui en matériel sanitaire et d'hygiène, de soutien alimentaire et d'actifs économiques.

Durée de l'intervention : 6 mois à compter de sa date de démarrage.

Action :
Sensibilisation et de
campagnes d'information

Acteur :
MUGEF-CI

Cibles:
Adhérents de la mutuelle

Diffusion de notes d'information à l'attention du personnel et des mutualistes sur le respect des mesures édictées par le Ministère de la santé et de l'hygiène publique
Communications ciblées auprès des mutualistes usagers du siège dans les canaux habituels
Sensibilisations et informations organisées à l'attention du personnel sur les mesures édictées par le Ministère de la santé et de l'hygiène publique
Contrôle d'accès aux locaux soumis à un lavage des mains, à la prise de température corporelle, et au port du masque.
Durée de l'intervention: Depuis le début de la crise. Activité en cours.

Action :
Participation à l'effort de
solidarité national

Acteur :
MUGEF-CI

Cibles:
Ministère de la Santé et
de l'Hygiène publique

Le 8 avril 2020, le Conseil d'Administration de la MUGEF-CI a remis un chèque d'un montant de dix millions de francs CFA (10 000 000 FCFA - 15 245 €) au Ministère de la santé et de l'hygiène publique afin d'offrir du matériel de protection aux agents de santé également adhérents de la MUGEF-CI. Ce don a eu lieu le mercredi 8 Avril 2020 au cabinet du ministère de la Santé et de l'Hygiène publique et directement remis au Ministre.

Guinée : Plans de riposte COVID

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
PPSOGUI

Cibles:
Grand public

- Sensibilisation avec des kits de prévention contre le COVID-19 ;
- Acquisition d'outils de sensibilisation ;
- Sensibilisation aux marchés de Coléah, au port de pêche artisanale de Téménétaie.

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
DYNAM

Cibles:
Grand public

- Formation sur le COVID-19, 32 personnes dont 5 femmes ;
- Acquisition des kits de prévention contre le COVID-19 ;
- Acquisition des supports de sensibilisation ;
- Sensibilisations dans 16 localités des mutuelles de santé et les centres de santé et hôpitaux de Mamou et Dalaba.

Liban : participation des mutuelles à la prise en charge des malades de la COVID

Action :
Réponse COVID

Acteur :
CMDSL

Cibles:
Malades de la COVID-19

Les mutuelles ne couvrent pas contre le coronavirus car celui-ci est déclaré pandémie mondiale. Cette couverture relève de la responsabilité du gouvernement et du ministère de la santé.

Malgré ce fait, les mutuelles du Liban ont accepté de participer et de partager en couvrant chaque cas avec 2 millions de livres libanaises (1 161 €) jusqu'à 100 millions de livres libanaises (58 057 €) pour exprimer leur rôle envers leurs adhérents et envers la société.

Durée de l'intervention : Depuis le début de la crise sanitaire, jusqu'à épuisement de l'argent alloué à l'action.

Mali : Plan de riposte COVID

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
UTM

Cibles:
Mutualistes, ménages

- Séances d'orientation d'actions d'éducation sur COVID 19 des leaders mutualistes et des groupes cibles ;
- Octroi de kits de protection aux mutuelles de santé et faitières des groupements ;
- Sensibilisation des populations par les responsables des mutuelles, les professionnels de santé ;
- Emissions radio en langue locale ;
- Diffusion de spots vidéo sur la nécessité de système de protection sociale (niveau national);
- Confection / production d'affiches techniques de lavage de main et gestes barrières COVID-19 ;
- Production d'affichettes de sensibilisation ;
- Diffusion de messages de sensibilisation sur les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp...).

Maroc

Action :
Dispositions prises par la MAMT

Acteur :
MAMT

Cibles:
Adhérents de la MAMT

- Suspension de réception des demandes d'affiliation et des mises à jour des dossiers administratifs, sauf cas liés à une hospitalisation d'urgence, à condition de le justifier par un certificat de l'établissement hospitalier concerné ou du médecin traitant
- Continuation de la réception des demandes de prise en charge d'hospitalisation à caractère urgent
- Suspension de l'octroi des prises en charges pour les analyses, radiographies sauf cas d'urgence dûment justifiés
- Pas de prise en considération de la durée de validité des dossiers médicaux
- Mise à disposition des adhérents de moyens de déposer leurs demandes de prise en charge à caractère urgent
- Les prestataires de soins ayant un lien de collaboration avec la MAMT ont été contactés pour faciliter l'accès aux soins de santé d'urgence des adhérents de la MAMT sans

exiger de prise en charge

- Octroi aux adhérents des médicaments relatifs aux affections de longue durée et affections lourdes et coûteuses par la voie de la pharmacie conventionnées Mohammed V à Casablanca
- Mise en place d'un numéro spécial à la disposition des adhérents pour envoyer leurs dossiers et répondre à leurs questions.

Action :
Dispositions prises par la
MFA

Acteur :
MFA

Cibles:
Mutualistes

- Réorganisation du travail en scindant l'ensemble du personnel déployé en 03 équipes homogènes où tous les services sont représentés et la présence physique est limitée, par alternance, à 1 semaine / 3 semaines et durant les deux semaines restantes, favoriser le télétravail éventuellement.
- Cette réorganisation des effectifs a pour objectif de :
 - Éviter le cas échéant la contamination de tous les personnels de la Mutuelle ;
 - Garder le potentiel de travail et assurer la continuité des services mutualistes même en cas de restriction en quarantaine de l'une des équipes durant 14 jours prévue par le protocole sanitaire ;
 - Procéder à la désinfection et décontamination, par une entreprise spécialisée à la fin de chaque semaine, de tous les locaux de la Mutuelle ;
 - Respecter les mesures de distanciation (2 agents max/bureau), 2 m entre les adhérents/visiteurs dans les espaces d'accueil ;
 - Installation des paravents en plexiglas de 1.5 m de hauteur sur les comptoirs d'accueil entre les agents et les adhérents/visiteurs pour éviter la contagion entre les employés et les adhérents ;
 - Installation d'une boîte aux lettres géante (100/70 cm) à l'entrée de l'espace d'accueil de la Mutuelle et inviter l'adhérent désireux de déposer uniquement le dossier de maladie ou documents, à le glisser dans la boîte ;
 - Acquisition de tensiomètres à destination des adhérents âgés de plus de 60 ans et atteints simultanément de diabète et d'hypertension artérielle (un millier d'adhérents) et diffusion de cahiers d'enregistrement des mesures quotidiennes de la tension artérielle, ainsi qu'une vidéo de démonstration et un guide d'utilisation afin de minimiser le risque de contamination de cette catégorie d'adhérents dans les milieux hospitaliers.
- La MFA a contacté ses adhérents atteints de maladies chroniques pour s'enquérir de leurs situations et des difficultés rencontrées pour parvenir aux consultations médicales auprès des médecins et traitements médicaux et les aider à y accéder en évitant toute interruption de leurs protocoles thérapeutiques et si nécessaire leur faire parvenir jusqu'au domicile.
 - Mise en place des moyens logistiques nécessaires au profit des personnels et adhérents/visiteurs pour se prémunir contre le risque du coronavirus :
 - Prise de température à l'accès via un thermomètre à distance ;
 - Installation des distributeurs de gel hydroalcoolique, de savon liquide désinfectant dans tous les blocs sanitaires ;
 - Port obligatoire du masque chirurgical de protection dans les locaux de travail, fourni par la Mutuelle, dès le 20 mars ;
 - Offre aux adhérents/visiteurs des masques de protection lorsqu'ils n'en disposent pas ou que ceux-ci soient hors usage et sans efficacité.
 - Désinfection hebdomadaire des locaux abritant les Mutuelles des Forces Auxiliaires, d'une manière permanente avec des détergents désinfectants

Action :
Participation des mutuelles marocaines à l'effort de solidarité nationale

Acteur :
Mutuelles marocaines

Cibles:
Etat marocain

Les mutuelles marocaines se sont mobilisées pour aider à contrer la pandémie du coronavirus. Dans ce sens, elles ont contribué à hauteur de 23,5 millions de dirhams (2 millions €) au fonds spécial de gestion de la pandémie de la COVID-19. Il s'agit d'une mobilisation exceptionnelle d'autant plus que le dahir qui régit les mutuelles leur interdit de faire des dons, même si elles peuvent en recevoir.

Cependant, compte tenu de la situation de la pandémie au Maroc, les mutuelles marocaines ont tenu à se joindre à l'élan de solidarité nationale et ont demandé une autorisation auprès de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) et aussi auprès du ministère de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle, qui en sont les autorités de tutelle.

République Démocratique du Congo : Plans de riposte COVID

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
POMUCO

Cibles:
Grand public, conducteurs de taxi-motos

- Confection de masques barrières en tissu de bonne qualité ;
- Dotation des organisations membres en masques en tissu, en gels hydroalcooliques au profit des mutualistes ;
- Sensibilisation des chauffeurs de l'ACCO et des conducteurs des taxi-moto sur la mise en application de différents gestes barrières (port des masques barrières et lavage des mains) ;
- Installation de kits de lavage des mains aux parkings ciblés parmi les parkings stratégiques ;
- Donation aux conducteurs des taxi-motos issus des associations identifiées, les membres de l'ACCO et les mutualistes de 2 masques barrière contre la COVID-19;
- Les échanges sur la création d'une mutuelle de santé des conducteurs de taxi-motos et de l'association de chauffeurs du Congo sont amorcés et les bases sont posées.

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
CENADEP

Cibles:
Société civile

- Mobilisation et coordination de la société civile autour de la Dynamique citoyenne COVID-19 avec une vision à court-terme, à moyen-terme et long-terme.

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
CRAFOP

Cibles:
Mutualistes, grand public

- Rôle d'appui pour la mise en œuvre des décisions (pédagogie, possibilité de distanciation sociale,...) et « Contacts » avec les citoyens et les formations sanitaires à ce jour ;
- Elaboration de feuillets, en français et en Lingala reprenant les symptômes de la COVID-19, les mesures de prévention (gestes barrières), la conduite à tenir par une personne infectée ainsi que différents messages de sensibilisation à l'intention de la

population ;

- Multiplication et distribution de ces feuillets aux bénéficiaires des mutuelles de santé ;
- Affichage des feuillets dans des lieux publics et des formations sanitaires ;
- Sensibilisation de la population de Mbandaka via des radios locales ;
- Achat et installation de lave-mains dans les bureaux de sections des mutuelles ;
- Envoi des messages par SMS aux membres et bénéficiaires pour qu'ils respectent les mesures de prévention du COVID-19 en vue de limiter sa propagation.

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
REMUSACO

Cibles:
Mutualistes, grand public,
formations sanitaires,
autorités politiques
locales, chefs coutumiers

- Mise en place les outils de sensibilisation (dépliants, calicots, affiches etc.) ;
- Recrutement des sensibilisateurs dans les Noyaux de solidarité mutualistes et le Comité de développement Sanitaire ;
- Formation des sensibilisateurs dans le rayon d'action couvert par le REMUSACO ;
- Conception des flashes audio et vidéo éducatifs sur les mesures préventives contre le COVID-19 ;
- Diffusion de flashes audio-visuels dans les médias locaux (radio, télévision et réseaux sociaux) ;
- Organisation d'émissions radio diffusées ;
- Recrutement de crieurs pour la sensibilisation via mégaphone pendant les heures de pointe et dans les coins chauds de la ville (marché, parking, port, carrefour et le point d'eau etc.) ;
- Mise en place de points de lavage des mains dans les endroits stratégiques (bureaux de mutuelles, petits marchés urbains et ruraux, certains coins chauds de la ville...) ;
- Mise à disposition de gels hydro alcooliques dans les bureaux de mutuelles de santé dans les structures sanitaires partenaires du REMUSACO-BKV ;
- Mise à disposition de gants et de cache-nez pour les animateurs des mutuelles de santé et les personnels soignants des structures partenaires du REMUSACO ;
- Dotation d'une structure sanitaire d'un kit de dépistage du COVID-19 ;
- Rencontre avec les autorités politiques locales pour leur implication dans la lutte contre le COVID-19 ;
- Contact avec les administrateurs territoriaux et les chefs coutumiers pour leur implication dans la lutte contre le COVID-19 ;
- Rencontre avec les différents services de la division provinciale de la santé et les bureaux centraux de Zones de Santé pour leur implication.

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
CGAT

Cibles:
Mutualistes, grand public

- Organisation d'émissions radiotélévisées sur la prévention de la COVID-19 et diffusion sur des chaînes radio et TV ;
- Production d'affiches de sensibilisation sur les normes de port du masque ;
- Dotation des bureaux de mutuelles de santé et des formations sanitaires contractuelles des affiches sur le port de masque ;
- Distribution de masques de protection et Gel hydro alcoolique aux mutualistes vulnérables

Action : Plan de riposte COVID | **Acteur :** MOCC (UMUSAC) | **Cibles:** Mutualistes, grand public

- Diffusion de messages des préventions contre la COVID-19 ;
- Accompagnement des mutuelles sur l'application des gestes barrières ;
- Sensibilisation de la population à l'aide de mégaphones et la radio et à la télévision sur la pandémie (gestes barrières, mode de transmission) ;
- Distribution de matériel de protection contre la COVID-19.

Sénégal : Plans de riposte COVID

Action : Plan de riposte COVID | **Acteur :** UNAMUSC | **Cibles:** Grand public

- Diffusion de spots audio de sensibilisation sur les 14 radios régionales en langues locales (niveau des Unions Régionales des mutuelles de santé) ;
- Animation d'émissions radios par les Responsables mutualistes ;
- Enregistrement et diffusion de spot télé avec 04 passages à la TFM (niveau national).

Action : Plan de riposte COVID | **Acteur :** Oyafal Paj | **Cibles:** Mutualistes, grand public

- Tenue d'une journée d'orientation animée par la région médicale au profit des acteurs mutualistes ;
- Implication des mutualistes dans le dispositif de veille et d'alerte ;
- Appui pour la mise en œuvre des décisions du gouvernement concernant les mesures barrières (port de masques, lavage des mains, utilisation de gels et distanciation sociale) obligatoires pour chaque mutuelle de santé ;
- Appui aux formations sanitaires de la région en kits hygiéniques (eau de javel et liquide pour le lavage,...) ;
- Implication des mutualistes à tous les niveaux de la chaîne de distribution de l'aide alimentaire ;
- Réadaptation des méthodes de travail (télétravail, visioconférences, distanciation sociale, lavage des mains avec du gel allogène et le port de masques) ;
- La dotation en kits (lavoires, gels, savons pour assurer la sécurité des personnels des structures mutualistes) ;
- Sensibilisation continue auprès des bénéficiaires (téléphone, WhatsApp, ...).

Action : Plan de riposte COVID | **Acteur :** GRAIM (+ Réseau National Multi acteurs de la Protection Sociale) | **Cibles:** Mutualistes, grand public, organisations de la société civile

- Séances d'orientation d'actions d'éducation sur la COVID 19 des élus mutualistes et leaders des groupes cibles (30% de femmes) ;
- Octroi de kits de protection aux mutuelles de santé, groupes vulnérables et faïtières des groupements ;
- Production et diffusion d'affichettes ;

- Sensibilisation des populations par les responsables des mutuelles :
- Emissions radio en langue locale (radios communautaires locales) ;
- Conception et diffusion de spots vidéo sur la nécessité de systèmes de protection sociale (niveau national).

Togo : Plans de riposte COVID

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
CNCMUT

Cibles:
Mutualistes, grand public,
formations sanitaires,
autorités politiques
locales, chefs coutumiers

- Spot publicitaire (français, éwé, Kabyè, Kotokoli, Moba)
- Affiches numériques
- Autocollants
- Dispositifs de prévention pour les bureaux des mutuelles

Action :
Plan de riposte COVID

Acteur :
PA (3ASC)

Cibles:
Mutualistes, grand public,
formations sanitaires,
administration locale

- Lavage des mains et savons dans les mutuelles ;
- Équipement des animateurs mutualistes en charge de la collecte des cotisations,... ;
- Accompagnement des ménages ;
- Émissions de radios ;
- Envoi d'SMS via « WhatsApp » ;
- Mise en place de dispositifs de prévention dans les formations sanitaires ;
- Mise en place de dispositifs de prévention dans les bureaux de l'administration locale.

Togo, Bénin, Burundi

Action :
Communication de
proximité sur les mesures
de prévention

Acteur :
Mutualités Libres, Louvain
Coopération

Cibles:
Population et
communautés locales

1. Communication de masse dans les langues nationales avec les radios communautaires

Dans certaines zones d'intervention des Mutualités Libres et de Louvain Coopération (surtout au Bénin et Togo), on trouve plusieurs langues locales et très peu de personnes parlent toutes les langues. Or l'Etat diffuse les messages soit en français, soit dans une des principales langues du pays qui ne sont pas forcément celles des zones d'intervention des mutuelles de santé (MUSA). Il est important que les mutuelles s'assurent que les communautés ont accès à l'information, en reprenant les messages dans la langue nationale pour insister sur la nécessité d'observer les directives et recommandations de l'Etat.

Les radios communautaires jouent un rôle déterminant dans la sensibilisation des populations et les mutuelles de santé établissent des partenariats avec elles. En effet, la plupart des personnes en milieu rural affirment avoir entendu parler des mutuelles de santé et de leurs activités par le canal des radios communautaires.

Deux types de spots seront produits :

- Le premier type de spot concerne les messages officiels de l'Etat. Une fois les traductions faites, les acteurs mutualistes (élus ou gestionnaires) passeront au studio des radios pour poser des voix qui seront enregistrées avec du matériel adapté.
- Le second type de spot concerne la promotion de la mutualité et son soutien à l'effort national de lutte contre la propagation du virus. Sur les chaînes où les messages de l'Etat passent en boucle, il s'agira pour les élus des mutuelles de lancer un appel (juste à la suite des messages de l'Etat), aux populations en général et aux mutualistes en particulier, pour qu'ils respectent scrupuleusement les dispositions prises par l'Etat en vue de briser la chaîne de transmission de la maladie.

2. Communication individualisée via la téléphonie et les réseaux sociaux

Une des forces des MUSA est leur proximité avec leurs membres auprès de qui elle bénéficie d'un capital confiance. Pendant la crise de la COVID-19, cette proximité sera fortement réduite voire compromise. Pourtant il est essentiel que le contact soit maintenu, surtout en ce moment où les mutualistes se posent des questions sur la maladie et leur comportement face à la COVID-19.

Il s'agira de prendre le taux de téléphonie comme une opportunité de communication. De courts messages de soutien, de rappel des mesures essentielles et de conseils pour une référence éventuelle seront développés. Ces messages seront également traduits et envoyés en langue nationale par les animateurs par SMS simple. Pour les membres qui possèdent des smartphones, des capsules seront conçues pour les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, site web, etc.). Les plateformes de MUSA à l'échelle nationale pourront également utiliser ces outils.

Durée de l'intervention: 8 mois à partir d'avril 2020

Action : Mise en place de dispositifs de prévention	Acteur : Mutualités Libres, Louvain Coopération	Cibles: Mutuelles, prestataires de soin, communauté et administration locale
---	--	--

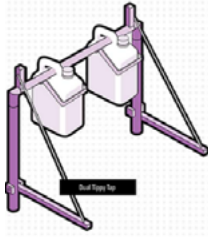
Le programme mettra à la disposition de plusieurs catégories d'acteurs du matériel constitué de dispositifs simples de lavage des mains adaptés munis d'un système de service d'eau à pédale et du savon. Ils seront installés dans des endroits stratégiques très fréquentés. Ce matériel sera accompagné de savon, de produits d'assainissement et de gels hydroalcooliques.

1. Dispositif de prévention pour les mutuelles

Les mutuelles disposeront au niveau de chaque bureau un dispositif de lavage des mains, avec du savon. Toute personne entrant ou sortant du bureau de la mutuelle devra se laver les mains. Ce serait une contribution à la rupture de la chaîne de transmission de la maladie. Ensuite, les mutualistes vont entendre les messages à la radio sans pouvoir voir la pratique de la technique de lavage de mains recommandée. Il sera question ici de leur offrir du savon en guise de mesure d'accompagnement d'une part et faciliter la démonstration pratique de lavage des mains d'autre part.

Les animateurs mutualistes feront le suivi de l'application des mesures en appelant régulièrement les membres à renouveler le savon une fois que celui qui leur a été offert sera épuisé. Le savon en poudre qui sera acheté pourra durer très longtemps puisqu'une petite quantité de poudre de savon diluée dans une grande quantité d'eau est généralement suffisante pour la journée.

Les animateurs eux-mêmes disposeront de gel hydroalcoolique lors de la collecte des cotisations, tant que les déplacements ne sont pas interdits. Ce sont les agents de la



mutuelle qui se déplacent sur le terrain dans leur activité de porte-à-porte pour la collecte des cotisations. Il leur est recommandé de se laver régulièrement les mains avec du savon pendant cette période à risque, surtout après chaque contact. Mais il leur sera recommandé, chaque fois que la possibilité leur est offerte,

de se laver les mains à l'eau et au savon, ce qui aura le double avantage de mieux les protéger et de donner l'exemple aux communautés auxquelles ils vont faire cette recommandation.

2. Dispositif de prévention pour les prestataires de soins

Le dispositif de lavage des mains sera aussi positionné dans les centres de santé et les hôpitaux, si ce matériel n'y est pas disponible. Ce type d'équipement permettra aussi bien aux prestataires de soins des Hôpitaux qu'aux visiteurs et usagers de ces centres de se laver les mains comme le recommande l'Etat. C'est aussi un élément de visibilité des mutuelles de santé et de leurs partenaires qui s'engagent dans la lutte contre le COVID-19.

Une dotation de masques de protection sera faite aux centres de santé pour les agents exposés, de même que le gel hydroalcoolique au cas où ce besoin est exprimé.

Une concertation entre les élus mutualistes et les prestataires de soins permettra de faire une estimation des besoins prioritaires à soutenir pour le secteur de la santé ; ce soutien pourrait aussi bien concerner la formation, le matériel, les intrants que le dispositif de lavage des mains.

3. Dispositif de prévention pour la communauté et l'administration locale

Le programme mettra les mêmes dispositifs décrit ci-haut dans les bureaux de l'administration locale. Il s'agit de lieux hautement fréquentés et il n'est pas sûr que les agents sollicités pour des démarches administratives soient correctement protégés ; par exemple, les agents dans les guichets communaux ou autres lieux publics. Cette action renforcera le partenariat des mutuelles avec les collectivités locales.

Durée de l'intervention : 8 mois à partir d'avril 2020

Action :
Accompagnement des ménages

Acteur :
Mutualités Libres, Louvain
Coopération

Cibles:
Population et communautés locales

En plus de l'information permanente des ménages mutualistes, leur dotation d'un premier kit de lavage des mains, deux autres actions semblent importantes à mener : l'apprentissage de la technique de lavage des mains et le soutien aux ménages confinés pour cause de contamination d'un des membres. Le lavage des mains, pour qu'il soit efficace, doit être fait d'une certaine façon. Avec la dotation du kit de produits pour le lavage des mains il est question de passer à la démonstration et l'apprentissage de la technique correcte de lavage des mains.

Dans le meilleur des cas, cette activité se réalisera avec l'autorité sanitaire qui chargera les Agents de Santé Communautaire (ASC) de cette tâche.

Lors de la formation des ASC à la technique, les animateurs mutualistes seront conviés et pourront aussi faire la démonstration lors de la phase de collecte. Ainsi, les animateurs et toutes les personnes impliquées dans la collecte des cotisations vont instruire les mutualistes à ce geste inhabituel pour eux mais qui est d'une importance capitale. Chaque famille mutualiste se verra démontrer comment se laver très bien les mains (en référence aux vidéos proposées par les autorités sanitaires). La démonstration leur sera faite avec un sachet de savon qui va leur être remis afin de perpétuer ce geste dans les familles.

Les pays peuvent arriver au stade de confinement, comme on constate l'évolution des mesures dans d'autres contextes. Or, cette mesure est déjà appréciée comme difficile à être appliquée en Afrique où la plupart des ménages ruraux ont des revenus quotidiens et vivent dans une précarité quasi permanente devant l'incertitude de ces revenus. Un montant est provisionné pour assurer une solidarité aux ménages mutualistes affectés avec une subvention monétaire ou en nature. Si ce montant n'est pas utilisé, il pourra être réaffecté aux fonds prudeniels (réserve) des Unions de mutuelles.

Durée de l'intervention: 8 mois à partir d'avril 2020

Action :
Développement de synergies et coalitions locales de riposte

Acteur :
Mutualités Libres, Louvain
Coopération

Cibles:
Organisations de la société civile

La lutte contre la propagation du virus ne peut être efficace que si toutes les organisations au niveau local se mobilisent. Le programme facilitera les synergies avec d'autres associations de la société civile, surtout les organisations regroupant plusieurs membres, et investira dans la coordination. L'idée aussi est de renforcer le partenariat avec des groupes organisés. D'autres types de partenariats peuvent être développés ; par exemple, avec un collectif de tailleurs pour la confection de masques pour les bénéficiaires. Déjà on rapporte que dans certaines zones, les prestataires de soins ne reçoivent pas les malades n'ayant pas de masque de protection d'où l'idée d'en procurer aux mutualistes à jour de cotisations. Les animateurs instruiront les bénéficiaires qui vont en bénéficier sur l'impérieuse nécessité de laver au savon ces masques « faits maison » toutes les 3 ou 4 heures.

Action :
Contribution à un Fonds commun de riposte ou Plan Post-COVID-19

Acteur :
Mutualités Libres, Louvain
Coopération

Cibles:
Plateformes mutualistes

Au niveau de chaque pays d'intervention du programme, il existe une plateforme composée des Unions et Fédérations de mutuelles, des structures d'appui (ONG nationales et internationales qui soutiennent le développement des mutuelles). Louvain Coopération est membre de ces plateformes et souhaite faciliter une action en synergie avec tous les acteurs des plateformes.

L'idée est de mettre en place un fonds commun alimenté par les partenaires, pour des activités à l'échelle nationale, sous la coordination des plateformes. La mobilisation d'une coalition au niveau national est impossible, l'investissement prévu pourrait servir à une forme de subvention des cotisations pour le compte de l'année 2021 des adhérents qui auraient payé pour 2020. Cette action entamera un prochain Plan Post-COVID-19 pour les MUSA.

Cette intervention proposée est une première action d'envergure pour assister les MUSA devant l'urgence.

4. L'impact négatif de la COVID sur les mutuelles

Les mesures préventives prises dans le cadre du coronavirus ont eu comme impact immédiat la fermeture des centres d'accueil mutualistes. Cela a eu un impact sur la capacité de traitement des dossiers des mutualistes, qu'ils soient de remboursement, de prise en charge ou bien de nouvelles inscriptions. Au-delà de cet impact immédiat, nous avons démontré un certain nombre de conséquences de la crise de la COVID sur les mutuelles.

Au **Burkina Faso**, au niveau des membres de l'AIM Fédération des Mutuelles Professionnelles et Caisses de Solidarité du Burkina (FMP-B) et de la Mutuelle des Agents de l'Administration des Douanes (MAADO), le confinement a porté un coup au fonctionnement des structures mutualistes, encore peu armées pour le télétravail. Le processus de construction d'une polyclinique mutualiste de la MAADO est bloqué. Le projet initial de commencer les travaux en début du second semestre 2020 est reporté.

En **Côte d'Ivoire**, les mesures mises en place par le gouvernement de Côte d'Ivoire n'ont pas d'impact sur les Mutuelles sociales. La baisse de l'activité économique nationale conjuguée aux priorités nationales pourrait limiter la capacité du gouvernement à tenir les délais de versement des cotisations exigibles et menacer la trésorerie de la MUGEF-CI pour faire face aux échéances de prestations engagées et aux charges courantes. Un tel scénario nécessiterait d'envisager un appui financier à la Mutuelle pour maintenir les activités et lui permettre de soutenir les mutualistes pour faire face aux dépenses courantes de santé.

Au **Togo, Bénin, Burundi**, il n'est pas exclu qu'au sortir de la pandémie les mutuelles de santé aient des difficultés à se relancer. Il est déjà envisagé une réflexion sur l'impact du COVID-19 sur le modèle mutualiste. Déjà, les mesures prises par les autorités (bouclage de certaines localités au Bénin et au Togo, limitation du nombre de passagers par catégorie de véhicules) ont un impact sur la mobilité des personnes et des biens. On remarque déjà que certains marchés de produits agricoles ne s'animent plus normalement (les acheteurs de ces produits viennent souvent de la capitale qui est bouclée dans les deux pays). Les prix des transports sont élevés et le prix d'achat des produits agricoles très bas. Il est à envisager que les conséquences de cette situation sur les revenus des ménages vont impacter la collecte des cotisations en 2020 et encore plus durement en 2021.



AIM

Healthcare and
social benefits
for all

L'AIM (Association internationale de la mutualité) est la plus grande organisation internationale de payeurs de soins de santé à but non lucratif. Grâce à ses 57 membres issus de 29 pays, l'AIM fournit une couverture santé à environ 240 millions de personnes dans le monde et à près de 200 millions de personnes en Europe par le biais de l'assurance maladie obligatoire et/ou complémentaire. L'AIM s'efforce de défendre l'accès aux soins de santé pour tous par le biais d'une assurance maladie solidaire

et sans but lucratif. Sa mission est de fournir une plate-forme permettant à ses membres d'échanger sur des questions communes et de représenter leurs intérêts et leurs valeurs auprès des institutions européennes et internationales.